

Affaire suivie par Elise Bollier (06.07.30.90.56)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER  
SAINTE-GENEVIEVE DU 6 DÉCEMBRE 2018**

L'Assemblée de quartier Sainte-Geneviève s'est tenue le 6 décembre 2018, à 19h00, au Nouvel Equipement de Territoire Sainte-Geneviève/Brichères/Boussicats, place Degas.

**Etaient présents**

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Guy FEREZ</b>             | Maire d'Auxerre   |
| <b>Guy PARIS</b>             | 1 <sup>er</sup> Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité |
| <b>Najia AHIL</b>            | Élue référente en charge du quartier  |
| <b>Annie KRYWDYK</b>         | Élue en charge du quartier  |
| <b>Karine GUINOT</b>         | Présidente du Conseil de quartier   |
| <b>Christian LALANDRE</b>    | Représentant à la Commission de quartiers                                     |
| <b>Evelyne HARDY</b>         | Suppléante à la Commission de quartiers                                       |
| <b>Henri GILLARDEAU</b>      | Représentant au Comité Consultatif de la Circulation                          |
| <b>Monique DURVILLE</b>      | Membre du Conseil de quartier   |
| <b>Sophie MAYO-GRIBINGUI</b> | Membre du Conseil de quartier   |
| <b>Pascal HUE</b>            | Membre du Conseil de quartier   |
| <b>Sandrine KEVER</b>        | Membre du Conseil de quartier   |

**Etait absent :**

**Hachemi LAARJA** Membre du Conseil de quartier

et la participation de 71 habitants

**Ordre du jour :**

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants
4. Élection des membres du Conseil de quartier

**1 - Introduction par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité**

Guy Paris ouvre l'Assemblée de quartier.

Guy Paris réaffirme que ce moment est un temps privilégié pour les membres du Conseil de quartier qui présentent un bilan de leurs actions. Ce dispositif est en place depuis 16 ans, il est donc normal qu'il y ait un peu de lassitude, de désintérêt sur certains quartiers. Toutefois, le 20 octobre dernier, un séminaire a été organisé et beaucoup de membres des Conseils étaient présents. L'objet était de réfléchir au fonctionnement. Le dispositif conçu depuis 2002 remplit-il encore les objectifs ? Ne mérite-t-il pas d'être modifié, amendé ? Les points forts et les difficultés ont été listés, cela s'équilibre. Mais, ces réflexions ont surtout permis de montrer tous les projets qui ont été menés à terme, toutes les animations et manifestations qui ont permis de rassembler, tout l'intérêt de l'existence des Conseils de quartiers.

Une demande forte s'est dégagée afin de travailler par thématiques, sur des sujets qui intéressent quel que soit le quartier (projet sportif, culturel, de rénovation urbaine, ...). Au cours de l'année 2019, tous les membres des Conseils de quartiers seront invités à travailler sur les évolutions du dispositif de démocratie de proximité. Les époques changent, les besoins fluctuent, le dispositif doit également être cohérent avec le découpage territorial sur lequel s'inscrivent les nouveaux équipements de territoire. Le quartier Sainte-Geneviève est rattaché au nouvel équipement de Sainte-Geneviève/Brichères/Boussicats regroupant les équipes de la Maison de quartier et du Centre Social qui travaillent sur des actions, des animations, des services aux habitants suivant les particularités du territoire. Il est important que le travail mené par les Conseils de quartiers soit en cohérence avec les politiques portées dans ces équipements. La volonté est de maintenir un dispositif vivant, actif qui réponde vraiment aux attentes des habitants, en utilisant les nouveaux moyens informatiques et outils de communication mis à disposition à présent.

Guy Paris rappelle le rôle des deux élus délégués à chaque Conseil de quartier, dont l'élue référente, Najia Ahil, pour le quartier Sainte-Geneviève, qui tient des permanences et reste un interlocuteur privilégié entre les habitants et les services de la Ville. Elle peut aussi recevoir les habitants pour échanger et étudier des situations plus personnelles. Elle est secondée et aidée par Annie Krywdyk.

Guy Paris indique que cette assemblée est élective et invite chacun à se porter candidat. Il est important que chaque Conseil de quartier soit constitué de 6 à 9 membres, permettant un bon fonctionnement.

Enfin, Guy Paris rappelle toute l'importance du service "*Allô Mairie*" qui permet des interventions rapides sur la "bobologie" et assure un suivi. Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 octobre 2018, 325 demandes ont été enregistrées pour ce quartier.

Guy Paris remercie l'assistance et donne la parole à la présidente.

## **2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier**

Karine Guinot remercie les habitants de s'être déplacés et se présente.

Elle évoque les travaux demandés par le Conseil de quartier cette année : la mise en place d'un nouveau "passe" de circulation, l'aménagement de trois places pour personnes à mobilité réduite, d'une rampe d'accès au gymnase des Boussicats, la pose de ralentisseurs rue Renoir.

Le vide-greniers a été une belle réussite, les habitants étaient satisfaits ainsi que de la fête de quartier. En collaboration avec le Théâtre et les écoles du quartier, le Conseil de quartier s'est inscrit dans le projet "Un quartier qui chante". Cela consistait à collecter des chants et des contes auprès des habitants du quartier et à les mixer. Un concert a été donné après la fête de quartier. Elle fait part de toutes les invitations aux diverses réunions organisées par les services de la Ville et de la Communauté de l'Auxerrois.

Elle indique également que le Conseil de quartier avait instauré des permanences, le dernier mercredi de chaque mois, mais le public n'était pas au rendez-vous. Elle rappelle que chaque habitant peut assister aux réunions du Conseil de quartier.

Le Conseil de quartier a, lors de ce mandat, travaillé sur des projets en partenariat avec d'autres Conseils de quartiers, comme :

- L'implantation prochaine d'une boîte à livres. Le principe étant de la faire vivre, emprunter un livre, en déposer, donner son avis.
- La dotation de boîtes à mégots. 4 cendriers seront posés aux endroits identifiés comme les plus passagers.

Enfin, la présidente remercie tous les membres du Conseil de quartier qui l'ont accompagnée au cours de ces deux années de mandat et donne la parole à Christian Lalandre.

Christian Lalandre revient sur sa fonction de représentant à la Commission des quartiers. Ces réunions permettent de défendre les projets proposés mais aussi d'avoir une vision globale de ce qui se fait dans les autres secteurs de la Ville. Il a défendu le projet de création et la mise en place de panneaux directionnels, en cours de réalisation. Il souligne l'importance du tissu associatif sur ce quartier. Il répète que le but des Conseils de quartiers est de placer les habitants au cœur des débats. Puis, chaque membre se présente.

### 3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Monsieur le Maire prend la parole et remercie les membres du Conseil de quartier. Il indique que leur position est courageuse et volontaire, dans un climat parfois compliqué.

| <b>Sujet, question ou commentaire</b>   | <b>Éléments de réponse du Maire</b>   |
|---|---|
| Les personnes travaillant ou se rendant au Foyer Départemental de l'Enfance (4 rue Gouraud) se garent très mal dans le virage et sur les trottoirs.   | Il faut mettre du mobilier urbain si nécessaire pour encadrer le stationnement.   |
| Plusieurs habitants de la résidence du Parc font part de leur mécontentement sur l'impossibilité qu'ils ont de se garer près de leur domicile. La solution qu'ils proposent serait de privatiser des places de stationnement pour les locataires.   | Cet espace est un parc de stationnement public gratuit. Je conçois qu'il manque de places mais cette solution n'est pas envisageable sur ce secteur.  |
| Rue Fragonard, une benne est posée sur 5 places de stationnement depuis plusieurs mois et elle n'a pas lieu d'y être.<br>Il y a également, suite aux travaux, de gros tas de cailloux. Pourquoi restent-ils là ?  | Il faut vérifier si elle a une quelconque utilité, vis à vis des travaux. Si elle ne sert à rien, elle sera enlevée. Vous ne devez pas hésitez à signaler ces problèmes au service <i>Allô Mairie</i> .   |
| J'habite ce quartier depuis 25 ans et, pour la première fois, je pense le quitter. Il y a de plus en plus de dégradations et d'insécurité. Ce quartier doit rester vivant, il est beau, pourquoi le détruire ? Que faire ?  | J'ai piloté une réunion de travail avec le Préfet et des partenaires pour repérer tous ces problèmes dont la sécurité et la propreté. L'objectif est de se réapproprier, autant que faire se peut, l'espace public. Ces dégradations ne sont pas normales, il y a beaucoup trop de provocations. Nous en avons bien conscience et je peux vous assurer que tous, nous y travaillons fermement.  |
| J'habite avenue Courbet, je pars, je déménage car je ne me sens plus en sécurité.   | Je ne pourrai pas résoudre cela rapidement, c'est impossible. Il faut du temps, de l'énergie et des moyens. Il faut effectivement lutter ensemble contre ces désagréments qui empoisonnent la vie.  |
| J'habite également avenue Courbet. Il y avait, chaque soir, des rassemblements près du gymnase des Boussicats. Des aménagements ont été faits, les indésirables se sont déplacés. Un ralentisseur a été posé pour contrecarrer les rodéos. Sauf que, les parents se stationnent face aux grilles de l'école, devant le ralentisseur. Pour passer, il faut se déporter sur la voie de gauche, passer le ralentisseur de cette voie, puis réintégrer la voie normale de circulation.<br>.../... | Il faut localiser les faits pour une action de masse. Il faut avoir un comportement citoyen, c'est un apprentissage pour les jeunes générations. D'ailleurs, nous avons de bonnes équipes éducatives, le taux de réussites au Brevet du collège Bienvenu-Martin le prouve. Je vous parle de cela car quand les pouvoirs publics sont capables de se mobiliser, cela produit des résultats mais ils faut aussi que les parents s'impliquent et là, je parle d'éducation et non d'enseignement. |

|  |   |
|--|---|
| <p>.../...</p> <p>La Police Municipale pourrait intervenir.</p>  |   |
| <p>Les poubelles débordent, des gens posent leurs sacs à côté, il y a des rats.</p>  | <p>C'est toujours le même problème d'incivilité et d'incorrection.</p>  |
| <p>Avenue Delacroix, bâtiment 59, des odeurs émanent des escaliers (urine, stupéfiant, ...)</p> <p>Place Degas, bâtiment 58, c'est la même chose.</p>  | <p>Il y a, parmi nous, le chef de secteur de l'Office Auxerrois de l'Habitat. Il prend note et fera le nécessaire.</p>  |
| <p>Qu'allez-vous faire pour la dalle ?</p>   | <p>Elle sera détruite, ainsi que certains des immeubles qui la bordent. Mais cela n'est pas pour tout de suite. Avant de détruire, il faut construire pour reloger. Les travaux de constructions de 120 logements environ, sur Auxerre, vont démarrer en 2020. Je peux toutefois vous assurer qu'il n'y a pas risque d'effondrement. Mais, nous avons tous hâte que cela disparaisse.</p>   |
| <p>L'insécurité est arrivée jusqu'à nos paliers. Quand nous appelons les forces de l'Ordre, ils nous disent de porter plainte. Si on le fait, on a des représailles. Il faut vraiment trouver une solution.</p>  | <p>Je sais que beaucoup de gens assistent à ces actes de malveillance et qu'ils ont peur de signaler. Je peux le comprendre. Mais il faut savoir que vous pouvez déposer plainte anonymement. Ce dispositif a été mis en place dans le cadre de la lutte contre l'insécurité et c'est une bonne chose. Il faut que nous soyons vigilants et solidaires, comme dans certains quartiers où j'expérimente le dispositif des "voisins vigilants".</p>   |
| <p>En tant que déléguée de parents d'élèves à l'élémentaire Courbet, je vous remercie d'avoir offert les boissons pour la kermesse. Cela nous a permis de récolter des fonds pour organiser des sorties aux enfants.</p> <p>C'est tellement important qu'ils puissent découvrir d'autres choses. N'est-il pas possible d'augmenter le budget de l'école ?</p>  | <p>Je suis bien content que les enfants bénéficient de cela et je comprends la demande, mais il me semble compliqué de faire davantage.</p>   |
| <p>Les passages piétons tracés près des écoles, le sont près des virages. Les automobilistes n'ont pas une bonne visibilité. Le stationnement devant les grilles est bien problématique. La Police Municipale devrait être présente aux débuts et fins des cours pour verbaliser si besoin.</p> <p>Avec plusieurs parents et l'Association Sport Citoyen, nous avons évoqué la création d'un pédibus. Nous avons même fait des enquêtes pour recenser le nombre d'enfants. Si nous y parvenons, pouvons-nous demander l'aide des animateurs ?</p> <p>Les allées du parc sont dangereuses, en priorité pour les enfants. Les fils de fer qui délimitaient les passages sont cassés, distendus, on se prend les pieds dedans car on ne les voit pas.</p> | <p>Les services vont vérifier les tracés des passages piétons et, si nécessité, les déplacer. Les parents que vous êtes doivent faire la morale aux parents qui ne semblent pas assez responsables.</p> <p>Je trouve que c'est une excellente idée, il faut la lancer et essayer de la mettre en place. Je vous invite à travailler avec l'équipe du Nouvel Équipement de Territoire, voire le Centre de Loisirs, nous allons vous accompagner.</p> <p>Effectivement, même pour le personnel d'entretien du parc, ces fils sont gênants et dangereux. La direction Cadre de Vie va les retirer.</p> |

|   |  |
|---|--|
| Le terrain synthétique sera-t-il refait ?   | Non, c'est celui de Saint-Siméon qui sera réaménagé et mis à disposition de plusieurs quartiers.   |
| Le sol de l'espace jeux est en cailloux, nous voudrions un autre revêtement plus adapté. Les jeunes enfants les mettent à la bouche, certains les lancent et peuvent blesser.   | La direction Cadre de Vie va étudier et chiffrer la faisabilité.   |
| Rue Cézanne, le ramassage des ordures n'est pas suffisant. Les poubelles débordent, l'odeur est infecte et cela donne une mauvaise image.   | <p>C'est un sujet abordé dans le cadre de la gestion de l'espace public. En ce qui concerne les Points d'Apport Volontaire (PAV), il faut trouver un mode de gestion satisfaisant. On ne peut pas traiter tous les quartiers de la même manière. Ici, les logements collectifs ne permettent pas aux locataires d'avoir plusieurs poubelles à l'intérieur.</p> <p>Il faut que le ramassage soit efficace, plus rapide et plus souvent. Il faut aussi prendre en compte le comportement des habitants.</p> <p>Nous coopérons avec l'Office Auxerrois de l'Habitat qui a un contrat avec un prestataire et souvent doit demander des ramassages d'urgence. Ce service est payant et se sont tous les locataires qui supportent ces frais. Il faut impérativement déposer les encombrants à la déchetterie. Le dépôt sauvage appelle le dépôt sauvage et si on procède systématiquement et rapidement à l'enlèvement, tout le bénéfice reste pour les incivils. Ce n'est pas la bonne solution, il faut se responsabiliser.</p> |
| A plusieurs reprises, le climat d'insécurité a été évoqué. La réponse ne peut pas venir uniquement des Forces de l'Ordre. Il faut avoir une vision globale car c'est l'implication de tous qui permettra aux jeunes de s'en sortir ou de ne pas sombrer. Il y a plusieurs partenaires : l'Éducation Nationale, les associations, les structures d'insertion, ... avec qui il faut se poser les bonnes questions. Sans ce travail, les problèmes de violence et de délinquance ne seront jamais résolus. | Vous avez raison, je le disais toute à l'heure. C'est un meuble à plusieurs tiroirs et chacun a son rôle à tenir. Mais, lorsqu'il s'agit de sécurité, il faut y répondre avec fermeté et ne pas inverser les rôles. Cela n'empêche pas de travailler sur tout le reste.  |

#### 4 - Élections

Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection pour deux ans des nouveaux membres qui vont constituer le Conseil de quartier.

Six membres du Conseil de quartier souhaitent se représenter. Dix habitants du quartier proposent leur candidature.

Seize personnes se déclarent candidates et candidats. Il est donc procédé au vote.

Les résultats sont les suivants :

|                        |         |             |
|------------------------|---------|-------------|
| ATZORI Marc            | 16 voix |             |
| BOUSSEDDANE Anissa     | 28 voix | <b>Elue</b> |
| FRANCQUET Marie France | 11 voix |             |
| GUINOT Armand          | 18 voix |             |
| GUINOT Karine          | 34 voix | <b>Elue</b> |
| HARDY Evelyne          | 24 voix | <b>Elue</b> |
| HEURLET Olivier        | 9 voix  |             |
| HUE Pascal             | 14 voix |             |
| KEVER Sandrine         | 30 voix | <b>Elue</b> |
| LALANDE Christian      | 35 voix | <b>Elu</b>  |
| LENAIN Frédéric        | 15 voix |             |
| MAKHLOUFI Samia        | 29 voix | <b>Elue</b> |
| MAYO Sophie            | 24 voix | <b>Elue</b> |
| PHILETAS Aline         | 24 voix | <b>Elue</b> |
| THIRY Muriel           | 20 voix |             |
| TUPINIER Noël          | 32 voix | <b>Elu</b>  |

L'Assemblée de quartier se termine à 21h30.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent l'Assemblée en invitant les habitants à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,

  
**Guy PARIS**